



Strasbourg, le 3 juillet 2015

THB-GRETA(2015)LD23

Point 31

# **GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)**

---

**23ème réunion du GRETA**

Strasbourg, 29 juin – 3 juillet 2015

**LISTE DE DÉCISIONS**

---

- 
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 1er cycle d'évaluation, 4ème groupe : adoption du rapport final du GRETA sur la Suisse
- Le GRETA a adopté le rapport final sur la Suisse tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.
- Point 7 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur l'Autriche
- Le GRETA a adopté le rapport final sur l'Autriche tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.
- Point 8 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur Chypre
- Le GRETA a adopté le rapport final sur Chypre tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.
- Point 9 2ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur la République slovaque
- Le GRETA a adopté le rapport final sur la République slovaque tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités nationales, sera rendu public.
- Point 10 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Bulgarie
- Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la Bulgarie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.

- 
- Point 11 2ème cycle d'évaluation : projet de rapport du GRETA sur la Croatie
- Le GRETA a examiné le projet de rapport sur la Croatie et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois. Le GRETA a rappelé que ses projets de rapports restaient confidentiels jusqu'à leur adoption finale.
- Point 12 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Albanie
- Point 13 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Danemark
- Point 14 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Géorgie
- Point 15 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en République de Moldova
- Point 16 1er cycle d'évaluation, 4ème groupe: suivi du rapport final sur la Finlande
- Point 17 1er cycle d'évaluation, 4ème groupe: suivi du rapport final sur l'Allemagne
- Point 18 1er cycle d'évaluation, 4ème groupe: suivi du rapport final sur la Hongrie
- Point 19 1er cycle d'évaluation, 4ème groupe: suivi du rapport final sur la Lituanie
- Point 20 2ème cycle d'évaluation : préparation des prochaines visites d'évaluation
- Point 21 Suivi de la 16ème réunion du Comité des Parties
- Point 22 Rapports des gouvernements sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties
- Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre au Comité des Parties pour l'informer que les rapports soumis par la Bosnie-Herzégovine, la France, la Lettonie, Malte, la Norvège, la Pologne le Portugal et le Royaume-Uni seront pris en compte dans le cadre du 2ème cycle d'évaluation.
- Point 23 Échange de vues sur le 5ème Rapport général sur les activités du GRETA
- Point 24 Échange de vues avec Mme Rosinda Silva, Juriste principal, Unité chargé du travail forcé et du travail des enfants, Bureau international du Travail, Genève
- Point 25 Information sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le GRETA
- Point 26 Information sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 27 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 28 Dates des futures réunions
- Le GRETA a décidé de tenir sa 26ème réunion du 4 au 8 juillet 2016.
- Point 29 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 24ème réunion
- Point 30 Questions diverses

Point 31 Adoption de la liste des décisions adoptées pendant la 23ème réunion